

CENTRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES – 8 RUE DES CHARDONS – 45300 PITHIVIERS

Bulletin Septembre à Décembre 2019



Photo de Antony FEUILLET

LES RENDEZ-VOUS

Septembre 2019

- **Mardi 3** : 20h00 : rentrée du club (réunion vie du club ; préparation salon des arts)
- **Samedi 7** : Forum des associations de 10h à 18h à la salle des fêtes de Pithiviers
- **Mardi 10** : 20h00 : préparation du salon des arts
- **Mardi 17** : 20h00 : soirée conviviale
- **Mardi 24** : 20h00 : Assemblée générale

Octobre 2019

- **Mardi 1er** : 20h00 : soirée projection (envoiphoto@photoclubdepithiviers.fr).
- **Mercredi 2 et jeudi 3** : accueil des nouveaux membres pour les formations débutants
- **Mardi 8** : 20h00 : soirée papier et préparation du salon des arts.
- **Mardi 15** : 20h00 : préparation du salon des arts
- **Mardi 22** : 20h00 : préparation du salon des arts
- **Jeudi 24** : installation salon des arts
- **Samedi 26 et dimanche 27** : Salon des arts à la salle des fêtes de Pithiviers de 10h à 18h.
- **Mardi 29** : démontage des cadres du salon des arts puis atelier.

Novembre 2019

- **Mardi 5** : 20h00 : soirée projection (envoiphoto@photoclubdepithiviers.fr).
- **Mardi 12** : 20h00 : atelier (travail des photos).
- **Mardi 19** : 20h00 : soirée papier.
- **Mardi 26** : 20h00 : atelier (travail des photos).

Décembre 2019

- **Mardi 3** : 20h00 : soirée projection (envoiphoto@photoclubdepithiviers.fr).
- **Mardi 10** : 20h00 : atelier (travail des photos).
- **Mardi 17** : 20h00 : soirée papier.

CONTACTS

Jean louis THIERRY : 02 38 30 01 15
Dominique TUILARD : 02 38 34 24 97 et dominique.tuilard1@orange.fr
Philippe DUVAL : duval.ph@orange.fr

SITE INTERNET

<http://www.photoclubdepithiviers.fr>
E-mail : photoclub@photoclubdepithiviers.fr

Envoi des photos pour le 1er mardi de chaque mois

Afin de simplifier l'envoi des photos que nous projetons chaque premier mardi du mois, une nouvelle adresse mail vient d'être créée. Dès maintenant, vous devez envoyer vos photos à envoiphoto@photoclubdepithiviers.fr.

Cette adresse permettra de récupérer vos photos directement au club, sans passer par Philippe ou David. Ainsi en l'absence de Philippe et David vous pourrez quand même projeter les photos. Autre avantage pour vous : comme les photos sont récupérées directement au club, vous avez un délai supplémentaire pour les envoyer. Vous pouvez en effet les envoyer jusqu'au dernier moment soit quelques heures avant la projection.

Rappel concernant le nombre de photos, la taille et le poids des fichiers : le nombre de photo est limité à 5 par personne. Concernant la taille, au moins une longueur doit faire 1920 pixels. Donc si votre photo est en format portrait, la hauteur doit faire 1920. Si votre photo est au format paysage, sa largeur doit faire 1920. Concernant le poids, il doit être limité à 3 méga-octets maximum. Il peut être inférieur à 3 Mo, mais pas supérieur.

Imprimante

L'utilisation de l'imprimante se fera lors des 2ème et 4ème mardi du mois, lors des soirées ateliers. Chaque personne qui souhaite imprimer devra être accompagnée d'un « encadrant » qui, soit assistera la personne, soit se chargera d'imprimer. 4 personnes ont été désignées comme encadrant : Paul, Pierre, Philippe et David.

Pour faire simple : vous souhaitez imprimer une ou plusieurs photos. La première chose, c'est de l'avoir travaillé chez vous. Les photos que vous amènerez doivent être prêtes à imprimer. Vous les apportez sur une clé USB (sans les avoir redimensionnées). Vous apportez aussi votre propre papier photo. Vous demandez ensuite à un des « encadrants » présent d'imprimer avec vous.

Rappel : vos photos doivent être prêtes à imprimer. Les « encadrants » ne sont là que pour vous aider à imprimer, pas pour retoucher vos photos.